



## COMPTABILITE APPROFONDIE

## Travaux dirigés

## Thème 3 : L'immobilisation en recherche et développement

2023-2024

Semestre : 7 – Gestion

Enseignants : L. TAMNINE &amp; A. TAGHZOUTI

**CAS N°1 :**

La SA MAROCMETAL cherche des solutions pour améliorer le procédé de pilage de ses tôles, afin de rester compétitive sur le marché de la fabrication de tubes spéciaux, en pleine expansion.

En N, elle dépense 75 000 DH pour approfondir les connaissances fondamentales concernant les évolutions technologiques en matière de procédés de pliage et les experts arrivent à la conclusion que le développement d'un nouveau procédé est envisageable en N+1.

En conséquence, le 1<sup>er</sup> janvier N+1, elle décide de mettre au point un nouveau procédé de pilage, que son usine de Meknès sera en mesure d'exploiter afin de réduire ses coûts de production. Les dépenses correspondantes en N+1 sont de 560 000 DH.

La SA MAROCMETAL a une équipe technique solide et des moyens financiers importants lui permettant de mener à bien la conception de ce nouveau procédé. Par ailleurs, elle dispose d'une comptabilité de gestion sophistiquée.

Le 1<sup>er</sup> janvier N+2, le procédé est en état de fonctionner dans l'usine de Meknès. La direction estime que les avantages économiques attendus de ce procédé seront consommés linéairement sur 4 ans.

Le 1<sup>er</sup> janvier N+3, la SA MAROCMETAL dépose d'un brevet correspondant au nouveau procédé et bénéficie ainsi d'une protection juridique de 20 ans.

La SA MAROCMETAL clôture ses comptes le 31 décembre.

Lors de son précédent projet ANIR, la SA MAROCMETAL a enregistré, en N-1, les frais de développement à l'Actif.

**TRAVAIL A FAIRE :**

1° Rédigez une note de synthèse décrivant les règles comptables qui s'appliquent en matière de recherche et développement, les règles de comptabilisation des dépenses en N et en N+1.

2° Procédez à l'enregistrement des écritures nécessaires et justifiez le mode d'amortissement retenu.

3° Comptabilisez le dépôt du brevet au 1<sup>er</sup> Janvier N+3 et son amortissement au 31-12-N+3.

4° Quel est l'impact fiscal et financier des écritures ci-dessus ?

**CAS N°2 :**

La société **NADOL** a engagé les dépenses de recherche développement suivantes :

- 1- Dépenses de recherche et développement engagées en N pour 250 000 DH. L'entreprise n'est pas en mesure de qualifier ce projet en raison du problème de distinction entre les différentes phases de la recherche.
- 2- Frais de développement liés à trois projets A, B et C : 500 000 DH
- 3- Frais de développement concernant la fabrication d'un nouveau produit sur lequel la société fonde de grands espoirs commerciaux. Les coûts engagés en N sont les suivants : salaires : 70 000 DH, matières utilisées : 30 000 DH, frais de formation du personnel : 25 000 DH, frais d'administration générale : 8 000 DH. Les travaux sont achevés le 01-10-N.
- 4- Frais de développement concernant la fabrication d'un nouvel outil de fabrication. Les coûts engagés en N-1 sont de 30 000 DH. Les coûts engagés du 01-01-N au 30-09-N sont de 120 000 DH. L'outil est mis en service le 01-10-N.
- 5- Dépenses relatives à un projet devant déboucher sur un brevet : dépense de recherche fondamentale pour 20 000 DH en N-1, dépense de développement du 01-01-N-1 au 30-09-N-1 pour 100 000 DH, dépenses de développement du 01-01-N au 30-06-N pour 200 000 DH. Le projet est achevé le 01-07-N+1 et la société obtient un brevet de fabrication évalué à 200 000 DH. Les frais de dépôts du brevet sont de 50 000 DH. Durée de vie 10 ans, amortissement dégressif.
- 6- Frais de développement liés à un projet engagés en N-1 pour 50 000 DH activés en N. Ce projet est abandonné le 01-01-N. Un amortissement dérogatoire avait été constaté au 31-12-N-1. Durée de vie : 10 ans.

La société active les frais possibles. Elle souhaite bénéficier des mesures fiscales permettant une déductibilité maximum des amortissements.

**TRAVAIL A FAIRE :**

- 1° **Préciser les conditions de la comptabilisation au bilan d'une immobilisation incorporelle, après avoir rappelé la définition d'un actif et d'une immobilisation incorporelle ;**
- 2° **Comptabiliser les écritures en N-1, N et N+1 lorsque l'entreprise active les frais relatifs aux projets de recherche appliquée et développement.**

**CAS N°3 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Vous venez d'être embauché(e) dans le cabinet d'expertise NATEX, cabinet d'expertise comptable et de conseil juridique et fiscal.**

**Afin de tester vos connaissances, le gérant du cabinet vous remet le dossier relatif à l'évaluation de l'immobilisation en recherche et développement d'une entreprise.**

La société **Innova** a engagé les charges suivantes au cours de l'année N:

**Dépenses relatives au projet P1:** le projet P1 concerne une recherche de mise au point sur ordinateur d'un système d'équations différentielles avec le laboratoire de géométrie analytique: cette recherche est nécessaire au développement de nouveaux produits:

☞ Dépenses de personnel.....	30 000 DH
☞ Amortissement du matériel.....	36 000 DH
☞ Autres dépenses .....	48 000 DH

**Dépenses relatives au projet P2:** mise au point de la molécule C4 H18O15: cette molécule conduira à un produit textile nouveau commercialisé en N+1:

☞ Dépenses de personnel: .....	90 000 DH
☞ Amortissement du matériel:.....	48 000 DH

☞ Autres dépenses:..... 60 000 DH

**Dépenses relatives au projet P3:** mise au point de la molécule C3H17014: cette molécule est capable de donner également un textile nouveau comparable au Nylon mais d'un coût plus élevé:

☞ Dépenses de personnel:..... 36 000 DH

☞ Amortissement du matériel..... 24 000 DH

☞ Autres dépenses:..... 30 000 DH

**Dépenses relatives au projet P4:** mise au point de la molécule C5H21016 inventée par la société Pierrin: cette molécule permettra de répondre au besoin de la société Pierrin avec qui nous travaillons depuis plusieurs années et qui vient de nous passer une commande spéciale :

☞ Dépense du personnel.....42 000 DH

☞ Amortissement du matériel:..... 18 000 DH

☞ Autres dépenses:.....54 000 DH

**TRAVAIL A FAIRE:**

**1° Précisez les conditions qui permettent à la société Innova d'immobiliser ses frais de recherche et de développement.**

**2° Analysez du point de vue comptable les projets présentés ci-dessus.**

**3° Passez au journal les écritures comptables nécessaires.**

**4° Indiquez quelles seraient les écritures à comptabiliser si la société Innova décidait à la fin des travaux de mise au point de la molécule C4H18015 de prendre un brevet lui en assurant l'exclusivité.**